

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 68 + service aux hebdomadaires**

**ROUTE 133 À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
DÉBUT DES TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS DES BERGES DE LA RIVIÈRE RICHELIEU
SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE**

Longueuil, le 13 septembre 2013 — Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie et député de Borduas, M. Pierre Duchesne, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, la réalisation prochaine de travaux de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu sur la route 133 à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Réalisés sur une période d'environ sept semaines, les travaux permettront de stabiliser deux sites à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le premier site est situé sur la route 133 face à la rue du Domaine, alors que le second est situé à environ 1,2 km au sud de la route Goddu.

« Je crois que ces travaux permettront de rassurer les citoyens du secteur. Les deux sites concernés par les travaux étaient surveillés attentivement par le personnel du ministère des Transports. Une fois les travaux terminés, les usagers de la route circuleront à nouveau dans l'axe de la route 133 », a affirmé M. Duchesne.

Diverses autorisations environnementales étaient requises avant le début des travaux et une période de restriction d'intervention dans la rivière devait être respectée. Cela explique en partie les retards dans la réalisation de ces interventions.

Gestion de circulation

Le site situé face à la rue du Domaine n'entraînera pas d'entraves à la circulation.

Cependant, en ce qui concerne le site situé à environ 1,2 km au sud de la route Goddu, des signaleurs assureront la circulation en alternance le jour et des feux de circulation seront en fonction le soir, la nuit et la fin de semaine. La limite de vitesse sera de 50 km/h à l'approche et dans la zone de chantier.

Programme de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu

Le ministère des Transports du Québec a mis de l'avant un programme préventif de stabilisation de talus des berges de la rivière Richelieu pour une quarantaine de sites répartis le long de la route 133, entre Mont-Saint-Hilaire et Saint-Ours, et de la route 223, entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Antoine-sur-Richelieu. Le Ministère priorisera les sites d'intervention selon leur état.

Parallèlement à ce programme, le Ministère assure la surveillance de l'état de ses infrastructures. En effet, chaque semaine, les routes 133 et 223 sont patrouillées par le personnel du ministère des Transports, qui assure un suivi rigoureux de l'état des sites identifiés. Si des interventions étaient requises dans des délais plus serrés, le Ministère n'hésiterait pas à agir rapidement.

« La sécurité des usagers de la route est une priorité pour notre gouvernement. Tout est mis en œuvre pour offrir des infrastructures de qualité aux citoyens du Québec. L'annonce d'aujourd'hui démontre clairement cet engagement », a conclu M. Duchesne.

- 30 -

Sources :

Paule Laprise

Directrice du bureau de la circonscription de Borduas
Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche, de la Science et de la Technologie et député
de Borduas
Tél. : 450 464-5505

Pour information :

Direction de l'Est-de-la-Montérégie
Ministère des Transports
Tél. : 450 677-8974